

Olivier Talon
Gilles Vervisch

LE DICO DES MOTS
QUI N'EXISTENT PAS
(et qu'on utilise quand même)

Nouvelle édition remasterisée

L'EXPRESS bibliomnibus

Une première édition de cet ouvrage
est parue en 2013 aux éditions L'Express.

En couverture : Composition de Clément Thimonier

© 2014, Editions Omnibus
ISBN : 978-2-258-11288-9 N° éditeur : 826
ISSN : 2271-9733
Dépôt légal : septembre 2014

Omnibus

un département **place des éditeurs**

place
des
éditeurs

À Alain Rey.
O. T. & G. V.

Avant-propos

La langue évolue, tels étaient les premiers mots de l'avant-propos de la première édition de ce dictionnaire. Et elle évolue effectivement parfois assez rapidement, c'est ainsi que certains des mots qui n'existaient pas lors de la rédaction de notre *Dico* ont bel et bien été repris, en 2013, 2014 ou 2015, dans les éditions courantes de la plupart des dictionnaires « classiques ».

Des mots comme « conspirationniste » ou « droit-de-l'homme » ont ainsi fait leur entrée dans *Le Robert*. La règle est que ces mots sortent de notre *Dico*. Règle à laquelle nous nous autorisons toutefois à faire quelques entorses, pour ce qui concerne les mots dont l'emploi demeure déconseillé par *Le Robert*, qui les considère impropres bien qu'il les référence, comme c'est le cas, par exemple, de « solutionner », ou pour les mots dont la définition proposée par *Le Robert* nous semble inadéquate, comme « pipolisation ». Qu'à cela ne tienne, même en supprimant dans cette nouvelle édition les mots que *Le Robert* nous a « volés », la récolte a été bonne, de nouveaux mots qui n'existent pas mais qu'on utilise quand même nous sont apparus, que des lecteurs nous les aient signalés ou que nous les ayons dénichés nous-mêmes lors de nos investigations, que leur utilisation ait préexisté à la première version ou qu'ils soient réellement nés entre-temps.

Avant-propos de la première édition

La langue évolue, et c'est sans doute une bonne chose. Si on tient compte de cette évolution, il semble évident que c'est un exercice bien périlleux que de se livrer à la rédaction d'un dictionnaire des mots qui n'existent pas (et qu'on utilise quand même), car la validité d'un tel ouvrage ne saurait être qu'éphémère.

On le voit, la différence entre un mot qui n'existe pas (et qu'on utilise quand même) et un mot qui existe peut parfois être malaisée à discerner. La plupart des mots qui existent, d'ailleurs, ont commencé à n'en pas douter leur carrière en tant que mots qui n'existaient pas (et qu'on utilisait quand même).

L'ouvrage de référence utilisé pour vérifier la non-existence des mots qu'il contient est le dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*¹. Aucun ouvrage de référence n'a été utilisé pour juger objectivement du fait qu'on les utilisait ou non, mais on vous le jure, on les a tous bien entendus ou lus². Pour de vrai. Il est donc possible que certains des mots de ce dictionnaire soient depuis la rédaction de leur définition

1. Comprendre ici qu'un mot qui existe est un mot constituant une entrée de cet ouvrage de référence, et qu'un mot qui n'existe pas est un mot qui en est absent.

2. Comprendre ici que nous utilisons nos propres critères à géométrie variable pour décider qu'on utilise (quand même) un mot qui n'existe pas, mais en prenant tout de même soin de chercher un peu si cet usage est un

déjà tombés en désuétude et continuent, de plus en plus, de ne pas exister, en ceci qu'ils seraient utilisés de moins en moins. À l'inverse, il est également possible¹ que certains d'entre eux aient, à force d'être (quand même) utilisés, fini par exister réellement et être référencés dans les éditions les plus récentes des dictionnaires de mots qui existent. C'est comme ça.

Si nous voulions nous donner de l'importance, nous expliquerions ici qu'il faut voir dans cet ouvrage un témoignage, une photographie de la langue dans son évolution autour de l'année 2013. Mais bon, n'oublions pas qu'avant tout, tout ça, c'est pour s'amuser.

Ce dictionnaire se veut un complément aux nombreux dictionnaires de mots qui existent. Il existe également un certain nombre de dictionnaires de mots qui n'existent pas, comme le *Dictionnaire des mots qu'il y a que moi qui les connais* de Jean Yanne ou le *Petit Fictionnaire illustré* d'un autre humoriste, Alain Finkielkraut. Toutefois, ces dictionnaires inventent des mots qui ne sont pas employés, quelle que puisse être leur nécessité. Le *Dictionnaire des mots sauvages* de Maurice Rheims, qui n'a pas grand-chose d'un comique, recense quant à lui des néologismes littéraires, qui pour savoureux qu'ils puissent être (on pensera par exemple au verbe « chéquander » employé par Raymond Queneau dans *Les Derniers Jours* ou au « bunburiser » d'Oscar Wilde) n'en sont pas moins totalement inusités en dehors de leur première apparition, à l'exception peut-être du rimbaldien abracadabrantesque*², dont la récupération par le président Chirac a facilité l'entrée

minimum répandu, faute de quoi nous nous refusons à l'intégrer à notre dictionnaire, sauf s'il est vraiment très rigolo.

1. C'est d'ailleurs bien plus que possible, c'est le cas par exemple de mots comme *chronophage**, *fuitier**, ou *pipolisation**, dont nous avons tout de même choisi de conserver les définitions dans ce dictionnaire, après avoir observé que leur intégration au *Petit Robert* était très récente et que tous les dictionnaires ne les avaient pas encore retenus.

2. Profitons de cet avant-propos pour donner une clé de lecture de ce dictionnaire. L'astérisque accolé à un mot, comme ici à *abracadabrantesque**, est un renvoi vers ce mot qui constitue lui-même une entrée de ce dictionnaire. C'est donc un genre de lien hypertexte interactif, sauf qu'il faut tourner les pages et s'arrêter au bon endroit soi-même au lieu de cliquer.

récente dans les dictionnaires de mots qui existent. Les « mots sauvages » de Maurice Rheims n'existent donc pas vraiment non plus, mais on ne les utilise guère. Les mots de notre dictionnaire, eux, n'existent pas, mais on les utilise quand même, notre intention est donc bien différente de celles de ces auteurs.

O.T. & G.V.